La Main qui Parle

DOSSIER DE CANDIDATURE

Marché de noël des créateurs et artisans d'art

Dimanche 28 Novembre 2021 de 10h à 18h

place du champs de Mars, 09290 Le Mas D'azil

Nom :……

Prénom :……

Sigle/marque :……

e-mail :……

site web/blog :……

adresse :……

Téléphone :……

- Activité exercée :……
- Statut professionnel:……

- Professionnel (précisez : chambre des métiers, chambres des commerces, maison des artistes, couveuse… avec justificatifs)

-association (joindre les statuts et précisez l'objet de l'association, document INSEE)

- Date de début d'activité :……

● Brève description des créations exposées, du procédé de fabrication et des tarifs :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

● Participation financière = **25 euros pour 4m linéaires MAXi**

Merci de décrire votre stand, en spécifiant les dimensions(angle possible ou pas, profondeur, BARNUM ou parasol , etc...)
.....
.....
.....

● **Votre dossier de candidature doit impérativement contenir :**

- les deux pages du dossier de candidature complétées
- La dernière page du contrat de participation daté et signé
- un chèque de 25 **euros** à l'ordre de **LA MAIN QUI PARLE**
- une copie du numéro d'immatriculation
- une copie de l'attestation d'assurance professionnelle
- 5 photos des créations exposées

(possibilité de les envoyer par email à l'association : lamainquiparle09@gmail.com)

LE DOSSIER COMPLET DOIT ETRE EXPEDIE AU PLUS TARD
LE 22 octobre2021
(le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :
Association La main qui parle
chez Fanny TAMBURELLO
18 cours Joseph rambaud 09100 Pamiers

!!! tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte par le comité de sélection !!!

La sélection des exposants aura lieu fin octobre .
Merci d'avance pour votre candidature !
La main qui parle

Rappel des conditions de participation au marché de noël (à garder précieusement!?)

Vous exposez uniquement des pièces de votre création :
-votre production doit être de pièces uniques ou de petites séries
-la fabrication de vos pièces doit être artisanales
-vos créations doivent être originales (entendez : non copiées)
-vous devez mettre en avant <u>une démarche créative qui vous est propre.</u>
-vous êtes tenu de décorer votre stand et de mettre en valeur l'esprit festif et convivial du marché.
-tous les dossiers de candidature devront présenter clairement UN créateur/artisan et quelques exemples de pièces qu'il compte vendre sur le marché.
-Compte tenu du tarif demandé,les partages de stands ne sont pas autorisés.
-Pour des questions de législation, nous ne sommes en mesure d'accueillir que des artistes, artisans, créateurs PROFESSIONNELS.
-L'organisation du marché est assurée par les bénévoles de l'association la main qui parle et de créateur-artisans impliqués.
-L'association ne demande aucun frais obligatoire d'adhésion aux exposants ; votre soutien et votre coup de pouce sont donc les bienvenus !

L'association La main qui parle